



Master Droit des affaires parcours Droit internationales des affaires

Modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences 2025/2026

Ces dispositions, examinées par le conseil de Faculté des Affaires Internationales du 26/06/2025 complètent les Modalités Générales de Contrôle des Connaissances 2023/2027 votées en CFVU le 25/09/2025.

- 1. Le stage se déroule sous la responsabilité d'un tuteur-référent de stage (choisi parmi les enseignants du Master) et du maître de stage (parmi le personnel de l'entreprise ou de l'institution d'accueil). La période de stage obligatoire est de 13 à 26 semaines ; l'étudiant peut effectuer ce stage dans une ou plusieurs entreprises durant le cycle du master sur les périodes suivantes ainsi définies : en M1 de juin à fin août et en M2 d'avril à fin septembre. Si l'étudiant a morcelé sa période de stage, il doit établir un seul rapport à la fin du M2, rapport qui doit porter sur l'ensemble de cette période. L'étudiant peut aussi faire un stage facultatif (inférieur à 21 jours) durant le M1 pour découvrir certains métiers et affiner ses choix professionnels (juriste d'entreprise, avocat ou autre), stage qui ne rentre pas dans la période obligatoire mentionnée ci-dessus, et qui donnera lieu à l'octroi de 2 ECTS au S2. Sur dérogation écrite accordée à titre exceptionnel (redoublement de l'étudiant par ex.) par le responsable pédagogique du master, le stage obligatoire peut s'effectuer à d'autres périodes de l'année universitaire.
- 2. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de 30 000 caractères environ (espaces inclus mais non compris les annexes ni les notes de bas de page). Le rapport présente l'entreprise ou l'institution où s'est effectué le stage, les tâches confiées au stagiaire et les apports juridiques qu'il en a tirés.
- 3. Un mémoire de recherche d'environ 60.000 caractères doit être consacré à l'étude approfondie d'un problème juridique rencontré par l'étudiant pendant le stage ou sur un autre sujet en accord avec le tuteur.
- 4. Le rapport et le mémoire donnent lieu à une soutenance qui sera organisée par le tuteur et le maître de stage. Les deux documents font l'objet chacun d'une note distincte.
- 5. Chaque stage doit être approuvé par le responsable pédagogique du Master, et doit donner lieu à la signature d'une convention de stage, signée en trois exemplaires par le représentant de l'entreprise, par le stagiaire, et par le Doyen de la Faculté des Affaires Internationales.
- 6. En Master 2, à titre transitoire, la matière Business Organization law, est neutralisée pour 2025-26 (elle était en M1 et a basculé en M2)

- 7. En Master 1, les matières « Préparation à la première embauche » et « Initiation à des projets collectifs et de recherche » ne donne pas lieu à une notation mais juste à l'octroi d'ECTS en fonction de l'assiduité et de la participation.
- 8. En Master 2, la matière « compétence recherche et projets » donne lieu à une note une fois le projet réalisé. Si le projet est réalisé au second semestre, le relevé du jury du master 1 sera donné à titre provisoire, sous réserve de la note de cette matière.
- 9. Pour valider son année, l'étudiant doit obtenir d'une part, une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur l'ensemble des UE 1, UE2, UE3, UE4, UE5 qui se compensent et, d'autre part, une note supérieure ou égale à 10 sur l'UE 6 (stage/mémoire) qui ne se compense pas avec les autres UE. Les notes au sein des UE se compensent.
- 10. Lorsqu'un étudiant n'a pas soutenu son rapport de stage ou son mémoire avant le mois de juillet mais qu'il a obtenu 10 de moyenne générale sur l'ensemble des autres UE (1 à 5), l'étudiant doit en principe soutenir avant le 30 septembre (sauf dérogation accordée par le responsable de diplôme). L'étudiant ne peut alors pas repasser les matières même dans les UE (1 à 5) non obtenues. Si l'étudiant valide son UE6, il obtient son diplôme avec indication "première session" sur son relevé de notes. Si l'étudiant ne valide pas son UE6, il peut demander son redoublement au jury.
- 11. Lorsqu'un étudiant n'a pas soutenu son rapport de stage ou son mémoire avant le mois de juillet et qu'il n'a pas obtenu 10 de moyenne générale sur l'ensemble des autres UE, l'étudiant doit repasser, dans les UE non obtenues, les matières dont les notes sont en dessous de la moyenne. S'il obtient la double moyenne, alors le diplôme est délivré à l'étudiant et le relevé de notes indique "seconde session".
- 12. Lorsqu'un étudiant n'a pas obtenu les moyennes exigées à la première session, l'étudiant doit repasser dans les UE non obtenues les matières dont les notes sont en dessous de la moyenne.
- 13. Le jury est souverain pour autoriser ou refuser le redoublement dans le M1 et le M2.
- 14. Les matières sont évaluées conformément aux modalités des contrôles des connaissances indiquées sur la maquette. Ces modalités sont susceptibles d'être modifiées d'une année à une autre. Le contrôle continu peut prendre des formes variées : exposé, travaux de groupe, travaux à domicile, interrogation... Il donne lieu à une note de contrôle continu (ex : matière « supply chain ») ou à une bonification de la note de l'épreuve terminale.
- 15. Certaines matières dans une même UE peuvent faire l'objet d'épreuve(s) distincte(s) ou d'épreuves commune(s) lors du contrôle terminal.
- 16. Le contrôle continu des aptitudes et des connaissances est obligatoire dans les unités assorties de travaux dirigés. Dans ces unités, les épreuves sont affectées d'un coefficient 1 et représentent donc 50% de la note finale dans la matière ; ce contrôle continu comporte au moins une épreuve sur table d'une durée minimale d'1h30 dont la nature est fixée par l'enseignant chargé du cours correspondant.
- 17. Les UE 1, UE4, UE 7 et UE 10 sont coefficient 3 ; les UE2, UE5, UE8 et UE12 sont coefficient 2 ; les UE3, UE6, UE9 et UE11 sont coefficient 1.

Etape (VET) :	AMDI1

			Seme	stre 1 - 6	ΜΟΙΔ1						
Année	Diplôme	Code Matière	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	СМ	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualisé avec (code)
M1	DIA	6MDI11	UE 1 Compétences fondamentales en droit international des affaires		20	3					
M1	DIA	UMDM111	Droit international privé	FR	6	1	30		CC+CT écrits	Jean-Michel JUDE	M1DAMP/CJ
								16		Joffrey CHIGNARD(*2)	
M1	DIA	6MDI112	Droit de la concurrence interne et internationale	FR	6	1	30		CC+CT écrits	Jean-Michel JUDE	
								16		Jean-Michel JUDE	
M1	DIA	6MDI113	Practice of contract law	EN	4	1	21		CC	Benoît CHAFFOIS	
			Option au choix		4						
M1	DIA	UMDM122	Droit maritime	FR		1	30		CT écrit	Baptiste ALLARD	M1CT/DAMP/ENSAM
M2	DAMP		Global Law	EN			20		CT écrit	Baptiste ALLARD	M2 DAMP
M1	DIA	6MDI12	UE 2 Compétences et techniques procédurales		8	2	60				
M1	DIA	UMDM112	Droit des entreprises en difficultés	FR	4	1	30		CT écrit	Géraldine FLEURY	M1DAMP/CJ
M1	DIA	UMCJ122	Voie d'exécution	FR	4	1	30		CT oral	Charlotte REVET	M1 CJ
M1	DIA	6MDI13	UE 3 Compétences transversales complémentaires		2	1					
M1	DIA	UMDM131	Anglais juridique	EN	2	1			CC oral/écrit	Kristina PIPKIN	M1 CT
			Total semestre 1		30		251	32			

	Session 1			Session 2	!
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluation	Coef CT
Galop cas pratique 2h et 30mn de Questions	1	écrit 3h	1	écrit 3h	1
CC (Galop écrit et participation orale exposé)	1	écrit 3h/5h	1	écrit 3h/5h	1
CC	1				
		écrit 3h	1	écrit 3h	1
		écrit 2h	1	écrit 2h	1
		écrit 3h	1	écrit 3h	1
		oral	1	oral	1
CC oral/écrit				CToral/écrit	1

			Seme	stre 2 - 6	MDIA2						
Année	Diplôme	Codes	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	СМ	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualisé avec (code)
M1	DIA	6MDI21	UE 4 Compétences fondamentales en droit des affaires		12	3					
M1	DIA	UMCJ211	Instruments de paiement et de crédit	FR	6	1	30		CC+CT écrits	Géraldine FLEURY	M1 CJ
								16		Léa LECUYER	
M1	DIA	UMDM212	Contrats spéciaux	FR	6	1	30		CC+CT écrits	Emmanuel BRIDENNE	M1DAMP/CJ
								16		Pierre Ramage (*2)	
M1	DIA	6MDI22	UE 5 Appréhender les acteurs du commerce international et leur organisation		10	2					
M1	DIA	UMDM221	Droit comparé	FR	5	1	20		CT oral	Jean-Marc ROY	M1DAMP/CJ
M1	DIA	UMDM222	Droit du commerce international	FR	5	1	22		CT écrit	Jean-Michel JUDE	M1 DAMP
M1	DIA	6MDI23	UE 6 Compétences transversales		8	- 1					
M1	DIA	6MDI231	Préparation à la première embauche	FR	2	1	9			Eric BROUSIER (4h30)	
							9			Emmanuel LEVY (4h30)	
M1	DIA	6MDI232	Compétences recherches	FR	3	1	9			Jean-Michel JUDE	
M1	DIA	UMDM231	Anglais juridique	EN	3	1		18	CC oral/écrit	Kristina PIPKIN	M1 DAMP
			Stage facultatif (+2)			1					
			Total semestre 2		30(+2)		120	50			
			Total année		60		371	82			

	Session 2				
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluation	Coef C
écrit 3h -PARTICIPATION TD	1	écrit 3h	1	écrit 3h	1
écrit 3 h + note de participation aux TD	1	écrit 3h 1		écrit 3h	1
		ORAL		ORAL	1
		Ecrit 2h cas pratique		Ecrit 2h cas pratique	1
	S EVALUA				
PA	S EVALUA	TION			
CC oral/écrit				CToral/écrit	1

Diplôme : Master 2 DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES Etape (VET) : AMDI2

	. (*2.).		Semestre 3 - 6MDIA3										
Année	Diplôme	Code Matière	Eléments pédagogiques		ECTS	Coef	СМ	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualisé avec (code)		
M2	DIA	6MDI31	UE 7 Appréhender les techniques juridiques utilisées par les entreprises internationales		14	3							
M2	DIA		Droit du crédit international	FR	3		25		CT écrit	Pierre CAPELLE			
M2	DIA	6MDI313	Droit fiscal international	FR	4		30		CT écrit	Maxime LANNIER			
M2	DIA	6MDI314	Société internationale et insolvabilité internationale	FR	1		10		CT oral	Jean-Michel JUDE			
M2	DIA	6MDI316	Business litigation	EN	3		20		CT oral	Pierre CAPELLE			
M1	DIA		Business Organization law	EN	3		40				L3 Bilingue		
M2	DIA	6MDI32	UE 8 Compétences complémentaires en droit interne des affaires		9	2							
M2	DIA	UMDM321	Droit des douanes	FR	3		22		CT écrit	Sylvie GUILLERMIN	M2 DAMP		
M2	DIA	UMCJ133	Droit de la propriété intellectuelle	FR	4		30		CT écrit	Philippe GAST	M1 CJ		
M2	DIA	UMCJ421	Technique contractuelle	FR	2		12		CC	Charlotte REVET	M2 CJ		
M2	DIA	6MDI33	UE 9 Compétences transversales		5	-1							
M2	DIA	6MDI331	Compétence gestionnaire : comptabilité des affaires et des sociétés	FR	3		24		CT écrit	Patrick TESSIER			
M2	DIA	6MDI332	Compétence recherche : valorisation projet collectif et recherche	FR	2		12			Jean-Michel JUDE			
			Total semestre 3		28		225	0					

	Session 2				
Modalité CC	Coef CC Modalité CT Coef CT		Coef CT	Modalité Evaluation	Coef CT
		écrit 3h	1	écrit 3h	1
		écrit 3h	1	écrit 3h	1
		Oral	1	Oral	1
		oral de 10 min.	1	oral de 10 min.	1
		écrit 2h	1	écrit 2h	1
		écrit 3h	1		
2 CC	1				
		écrit 2h	1	écrit 2h	1

			Seme	estre 4 - 6	MDI41						
Année	Diplôme	Codes	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	СМ	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualisé avec (code)
M2	DIA	6MDI41	UE 10 Contentieux et techniques en droit interne et international des affaires		16	3					
M2	DIA	6MDI411	Technique du droit des sociétés	FR	3		18		CC	Benoît CHAFFOIS	
M2	DIA	6MDI412		FR	3		15		CT écrit	Eric BROUSIER	
M2	DIA	UMDM324	International transport	EN	3		15			Baptiste ALLARD	M2 DAMP
M2	DIA	UMCJ424	Contentieux international	FR	3		18		CT écrit	Pierre CAPELLE	M2 CJ/DAMP
M2	DIA	UMDM234	Droit des assurances	FR	4		20		CT écrit	Claire HUMANN	M1 DAMP
M2	DIA	6MDI42	UE 11 Appréhender l'univers de l'entreprise dans une dimension non juridique		4						
M2	DIA	6MDI421	Compliance	FR	2		12		CC	Eric BROUSIER	
M2	DIA	6MDI422	Supply-Chain Marketing	FR	2		18		CC	Bruno GAUCLERE	
M2	DIA	6MDI43	UE 12 Appréhender l'univers de l'entreprise dans une dimension juridique		10	1	0				
M2	DIA	6MDI431	Stage de 13 à 26 semaines		5						
			Mémoire de recherche		5						
			Total semestre 4		30		116	0			
			Total année		58		341	0			
			Total Master		118		712	82			

	Session 1								
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluation	Coef CT				
CC	1								
		écrit 2h	1	écrit 2h	1				
		écrit 3h	1	écrit 3h	1				
		écrit 2h	1	écrit 2h	1				
CC	1								
CC	1								
			•						